



Centre Intercommunal d'Action Sociale  
de la Communauté de Communes des Villes Soeurs

## Formulaire de demande de participation financière au Séjour de Vacances 2026 - Associations conventionnées

### Responsable du foyer :

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Nom- Prénom : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants à charge au foyer : \_\_\_\_\_

### Adresse :

Rue : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### Jeunes concernés par les séjours

Nom, prénom et date de naissance

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### Structure concernée par la facture :

Séjour de vacances organisé par L'Espace Social et Culturel L'ANCRAGE

Séjour de vacances organisé par le Centre des FONTAINES

Séjour de vacances organisé par le Centre Social PASTEL

**Dates du séjour :** du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

- Avez-vous bénéficié d'une autre prise en charge pour votre facture (aide de l'assistante sociale, du Département...) ?

o Nom de l'organisme :

o Montant de la prise en charge :

### **Le quotient familial du foyer :**

La participation du CIAS pour les **séjours de vacances** s'applique aux familles qui résident sur les 28 communes. Elle s'applique selon le QF-Cias calculé ainsi :

Revenus imposables du foyer en 2024/ 12 mois/ nombre de parts des avis d'imposition.

*Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées sur ce feuillet*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature

**Merci d'adresser ce formulaire à [cias@villes-soeurs.fr](mailto:cias@villes-soeurs.fr) avec les pièces **obligatoires** :**

- La facture **acquittée** pour le séjour concerné
- Les avis d'imposition du foyer de l'année 2025 sur les revenus de l'année 2024
- Un RIB au nom du destinataire de la facture

Renseignements au 02 27 28 20 87



Centre Intercommunal d'Action Sociale  
de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale CIAS et la Communauté de Communes des Villes Sœurs pour le traitement des demandes d'aides financières (gestion de la participation reversée aux familles). La base légale du traitement est le consentement.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : CIAS/Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Les données sont conservées pendant le temps nécessaire au traitement du dossier puis archivées. Cette durée varie et dépend des impératifs juridiques. A noter, pour une procédure qui pourrait être contestée, la CCVS souhaite conserver les données à minima 5 ans après le dernier traitement. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données

- Communauté de Communes des Villes Sœurs  
Délégué à la protection des données  
12 Avenue Jacques Anquetil 76260 EU  
[dpo@villes-soeurs.fr](mailto:dpo@villes-soeurs.fr)

Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles rendez-vous sur <https://www.villes-soeurs.fr> rubrique « données personnelles ». Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.